

Négociations commerciales dans le lait :
**La FNCL confirme l'objectif de hausse de 5 à 10% selon les catégories
pour assurer la remontée du prix du lait aux producteurs**

Suite aux éléments repris dans la presse du jour, la FNCL souhaite préciser et rectifier plusieurs éléments relatifs aux négociations commerciales qui se clôturent ce soir sur les marques nationales :

- Les déclarations quant aux baisses de - 2 à - 4 % imposées aux coopératives sont des informations qui remontent d'autres filières agricoles et agroalimentaires et qui sont toujours d'actualité, mais ne concernent pas la filière laitière.
- Pour cette dernière, la FNCL souhaite confirmer l'objectif de hausse à concéder de la part des distributeurs : + 5 à + 10% sont aujourd'hui nécessaires pour assurer la remontée du prix payé aux producteurs dans les prochains mois.
- Les augmentations de tarifs de + 2,8 % sur le beurre et la crème de qualité ne sont pas des informations qui émanent des coopératives laitières.

Dans ce contexte de tensions extrêmes pour le secteur laitier, la FNCL souhaite cependant saluer l'initiative de certains distributeurs qui ont accepté de jouer le jeu en acceptant les hausses demandées.

Enfin, la FNCL souhaite rappeler que les coopératives laitières appartiennent à leurs producteurs de lait, qui en sont les actionnaires et les dirigeants : les associés-coopérateurs. La répartition du résultat voté chaque année en Assemblée générale des producteurs adhérents se fait au bénéfice de ces derniers, avec des arbitrages entre :

- la rémunération globale (prix et divers compléments liés à la qualité de producteur et d'actionnaire) ;
- les investissements et réserves nécessaires à la pérennité de l'outil collectif, industriel et commercial.

A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés-coopérateurs. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros en 2015. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.